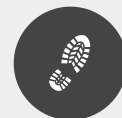


Trace du Petit Malendure

Basse-Terre Sud - Bouillante



(PNG)



A l'ombre de la forêt sèche, découvrez le littoral de la Côte Sous-le-Vent avec ses petites criques et son panorama sur les îlets Pigeon (zone coeur de Parc national).

L'émerveillement vous guette aux détours d'une ravine, d'une pointe ou d'une anse ...

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 2.8 km

Dénivelé positif : 185 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller simple

Thèmes : Littoral et falaise, Zone de détente

Itinéraire

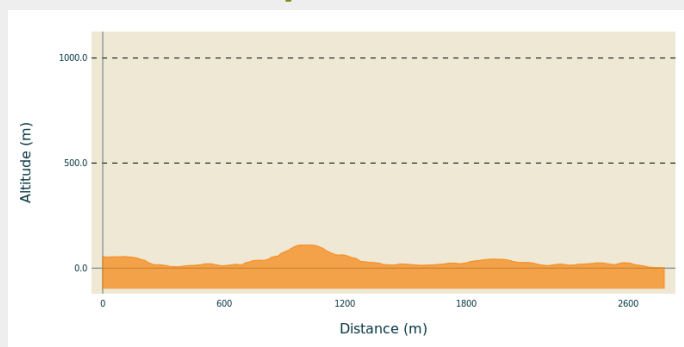
Départ : 30 m. après le pont de la rivière Colas en direction de Malendure, Bouillante.

Arrivée : Plage du Petit Malendure, Bouillante.

Balisage : — PR  Sentier du Littoral

Communes : 1. Bouillante

Profil altimétrique



Altitude min 2 m Altitude max 110 m

Tout de suite après le départ, le sentier passe à proximité de la rivière Colas. Suivre le sentier à travers les roches et les pierres ardoises. Gagner une bifurcation (Possibilité de descendre à l'Anse Colas et sa plage de galets par le sentier de droite).

Prendre à gauche. Depuis la pointe à Zombi, le point de vue balaye les anses Colas et Zombi. Suivre le sentier qui part sur la gauche en angle droit (passage à proximité d'une construction). Continuer tout droit à travers la forêt sèche (poirier, campêche gommier rouge) et entamer une montée régulière. Le parcours est jalonné de points de vue vers l'Anse Feuillard, la Pointe Negresse et l'île de Montserrat (située à 70 km au Nord-Ouest de la Basse-Terre). Longer une barrière en passant au niveau de la Falaise Noire. Traverser une ravine (sur la droite, accès à l'Anse Feuillard) et continuer tout droit. Après 250 m, atteindre un croisement. Poursuivre sur le sentier principal pour rejoindre la Pointe de Malendure. Amorcer la descente menant vers Fond Ravine, traverser un bois pour déboucher sur la plage du Petit Malendure.

Le retour s'effectue par le même chemin.

Sur votre chemin...



- | | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Anse Colas (A) | Anse Zombi (B) |
| Rivière Colas (C) | Zandoli (D) |
| Rhoéo (E) | Falaise Noire (F) |
| Anse Feuillard (G) | Parterre de feuilles (H) |
| Pointe à Négresse (I) | "Tapeur" (J) |
| Vue sur les îlets de Pigeon (K) | Gommier rouge (L) |
| Siguine Blanche (M) | Rade de Malendure (N) |
| Cactus cierge (O) | |

Toutes les infos pratiques

Recommandations

NB : circuit linéaire, prévoir avant de partir de déposer un véhicule à l'arrivée pour le retour.

En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir !

Attention, parkings et baignade non surveillés.

Comment venir ?

Transports

Le conseil régional assure le réseau de transport interurbain avec des lignes de bus qui desservent tout l'archipel, par secteur géographique.

Voir : https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/transport-interurbain/#_

-> Deshaies / Pointe-Noire / Bouillante / Vieux-Habitants / Baillif / Basse-Terre : ligne 113.

-> Pointe à Pitre / Baie-Mahault / Petit-Bourg / Pointe-Noire : ligne 115.

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :

Dépozé : <https://depoze.fr>

KAROS : <https://www.karos.fr>

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16,18666° N - Long : 61,77989°W.

Route RN2 à Bouillante, section Colas : entre la plage de Malendure et l'embranchement de la route de La Traversée RD33.

Parking conseillé

Départ : bord de route RN2 section Colas. Arrivée : parking bord de route "Petit Malendure".

i Lieux de renseignement

Office du tourisme de Bouillante
plage de Malendure, 97125 Bouillante
contact@destination-bouillante.com
Tel : 05 90 98 86 87
<http://destination-bouillante.com/>



Source

Rando Guadeloupe

<https://www.randoguadeloupe.gp/>

Sur votre chemin...



Anse Colas (A)

Point de vue sur l'Anse Colas et la mer des Caraïbes.

Crédit photo : CD971



Anse Zombi (B)

Point de vue sur l'Anse Zombi et les îlets Pigeon.

Crédit photo : CD971



Rivière Colas (C)

Saut d'eau et bassin ponctuant le cours de la rivière Colas.

Crédit photo : CD971



Zandoli (D)

Spécimen d'anolis (*Anolis marmoratus girafus*) arborant sa livrée (robe) de camouflage.

Crédit photo : CD971



Rhoéo (E)

Cette commélinacée appelée *Tradescantia Spathacea* apprécie les milieux secs et rocailleux.

Crédit photo : CD971



Falaise Noire (F)

Panorama depuis la Falaise Noire, vue sur la mer des Caraïbes.

Crédit photo : CD971



Anse Feuillard (G)

L'Anse Feuillard invite à une halte zen.

Crédit photo : CD971



Parterre de feuilles (H)

Les arbres mettent le carême à profit pour renouveler leur feuillage.

Crédit photo : CD971



Pointe à Nègresse (I)

Lucarne ouverte sur la Pointe à Nègresse.

Crédit photo : CD971



"Tapeur" (J)

Le Pic de la Guadeloupe (*Melanerpes herminieri*) mesure entre 26 et 28 cm. Il a un bec fin et long. Le mâle a un bec plus long que la tête contrairement à la femelle. Son plumage est de couleur noire, gorge et ventre rouge sang, dos noir bleuté. Il se déplace sur de courtes distances en glissades ondulées. On peut l'observer assez fréquemment sur des troncs d'arbre, qu'il martèle de son bec puissant (d'où son nom créole de "Toto bois" ou "Tapè").

Le Pic de la Guadeloupe, seule espèce d'oiseau endémique de la Guadeloupe, est classé dans la liste des espèces menacées.

Crédit photo : CD971



Vue sur les îlets de Pigeon (K)

Panorama sur les îlets de Pigeon depuis la Falaise Bellon.

Crédit photo : CD971



Gommier rouge (L)

Le gommier rouge, *Bursera simaruba*, arbre typique de la forêt sèche, interpelle par son tronc à l'écorce épluchée (desquamation) d'une teinte rouge brillant.

Crédit photo : CD971



Siguine Blanche (M)

Par sa présence, la siguine annonce la proximité d'une zone humide ou rivière.

Crédit photo : CD971



Rade de Malendure (N)

Vue sur la rade de Malendure et les hauteurs de Bouillante (Bois-Malher, Poirier, Desmarais ...)

Crédit photo : CD971



Cactus cierge (O)

Peuplement de cactus cierges (*Cephalocereus nobilis*).

Crédit photo : CD971